

# ÉPISTÉMOLOGIES ET MÉTHODOLOGIES [JURIDIQUES] EN PERSPECTIVES POSTCOLONIALES

Programme de recherche 2018-2021

Épistémologies du droit. Approches pluridisciplinaires à l'ère de la globalisation

Première journée d'étude

Aix-en-Provence, Faculté de droit et de Science Politique  
3 avenue Robert Schuman  
Espace René Cassin (3e étage, salle 3.4)

28 novembre 2018 9h30-17h00



Les études postcoloniales ont, depuis quelques années, largement irrigué les divers champs disciplinaires des sciences humaines et sociales. Si le droit ne demeure pas totalement étranger à cette évolution, force est néanmoins de constater que, en France à tout le moins, cela n'a pas conduit à réinterroger en profondeur les épistémologies et méthodologies que les chercheur-se-s mobilisent et que les enseignant-e-s transmettent aux futur-e-s praticien-ne-s et futur-e-s chercheur-se-s.

L'objet de cette journée d'étude est de croiser les regards des chercheur-se-s relevant de disciplines non juridiques et déjà engagés dans une approche postcoloniale de leurs objets de recherche, et des chercheur-se-s en droit. Ainsi, la dimension postcoloniale sera doublée d'une indispensable approche pluridisciplinaire : interviendront aussi bien des philosophes, des historiens, des géographes, aux côtés de juristes spécialisés en théorie du droit, droit comparé, droit constitutionnel, droit international public et histoire du droit. L'objectif est, fort de l'apport de toutes ces disciplines, de réfléchir à la façon dont la recherche en droit pourrait intégrer, sérieusement, le champ des postcolonial studies, loin de tout « exotisme postcolonial » (G. Huggan).

Organisation scientifique

**Albane GESLIN**, UMR DICE, Sciences Po Aix et CERIC

**Carlos Miguel HERRERA**, CPJP, Université de Cergy-Pontoise

**Marie-Claire PONTTHOREAU**, CERCLE, Université de Bordeaux

La Journée d'étude sera organisée sous forme de tables rondes thématiques visant à mettre en relief les enjeux épistémologiques et méthodologiques, autour des contributions de

**François DUMAZY**, « L'élaboration de pratiques du droit foncier en Algérie dans les premières années de la domination française »

**Albane GESLIN**, « L'apport des postcolonial studies aux réflexions épistémologiques et méthodologiques en droit international : peut-on décoloniser le droit international ? »

**Gilbert HAGABIMANA**, « Aspects du développement des droits de l'homme dans la région Est-Africaine pendant la période post-coloniale : analyse de l'approche méthodologique adoptée par la Cour Est-Africaine de Justice »

**Léa HAVARD**, « L'émergence d'un peuple calédonien : construire une identité calédonienne pour dépasser les fractures de la colonisation »

**Carlos Miguel HERRERA**, « Ce que le postcolonialisme fait au droit constitutionnel »

**Amélie IMBERT**, « Une histoire française des libertés peut-elle être postcoloniale ? »

**Rada IVEKOVIC**, « L'individu(e) face au droit, à la Constitution, à la souveraineté, au monopole du pouvoir. Que vaut la souveraineté de la personne ? »

**Marie MELLAC**, « La production du droit foncier au Viêt-Nam et au Cambodge dans le contexte du passage à l'économie de marché. Une perspective postcoloniale de la construction du pouvoir »

**Florence RENUCCI**, « Décoloniser le droit : diversité des définitions et des usages (1945 à nos jours) »

**Arundhati VIRMANI**, « 'The Right to die' Atmahatya, ou le suicide dans la société hindoue, 19e-21e siècles »